

15^{ème} RAPPORT MORAL du REF-Union année 2008

Jean DUMUR, F5GZJ

Le rapport moral que je présente s'inscrit dans la continuité de nos actions entreprises depuis 2002 et repose sur le travail d'équipe du bureau exécutif qui se répartit les tâches pour permettre une saine gestion du REF-Union, en respectant les décisions du conseil d'administration et les avis et propositions de tous ceux qui s'investissent dans les commissions et services : membres du CA, associés ou bénévoles, membres du REF-Union qui mettent leurs compétences au service du REF-Union et du radioamateurisme.

Ce rapport moral reprend les principales actions des administrateurs du REF-Union, des commissions et services. Il n'est pas exhaustif et ne saurait faire oublier le travail effectué par tous les bénévoles qui s'investissent dans notre association et que je tiens, ici, à remercier chaleureusement.

Toutes nos actions ont été conduites avec un souci constant de qualité des services rendus à nos adhérents, en gardant l'équilibre financier auquel nous sommes arrivés et que nous nous sommes efforcés de pérenniser en améliorant le service à nos adhérents, notre représentativité nationale et internationale et en assurant formation et promotion de notre passion.

LES ADHESIONS AU REF-UNION

Aujourd'hui, nous avons un nombre d'adhérents très proche de celui de l'année passée à la même période avec de bons espoirs de retrouver de nouveaux membres grâce aux actions en cours.

Malheureusement, cette année, nous constatons encore une diminution de nos membres les plus anciens. Ces OM nous quittent ou abandonnent leurs activités d'OM. Vu la pyramide des âges, ce phénomène va s'accroître dans les années à venir.

Les actions du REF-Union qui œuvrent pour le REF-Union mais aussi pour l'ensemble de la communauté radioamateur ne sont pas suffisamment mises en valeur et pas toujours comprises par notre communauté.

C'est pourquoi une relance a été faite début février, auprès de 2000 membres

n'ayant pas renouvelé leur adhésion à notre association depuis 2004.

Dans cette relance l'accent a été mis

- sur les avancées significatives obtenues par le REF-Union ces dernières années,
- sur la représentation des radioamateurs français sur les plans national et international. Nos actions sont renforcées grâce à l'aide de nos commissions et de nos services ainsi que par l'apport bénéfique des 12 membres associés,
- sur l'aide indispensable de l'association dans vos activités de radioamateurs. Cette relance était accompagnée d'une offre promotionnelle de deux DVD regroupant Radio-REF des années 2006 et 2007.

Parallèlement à cette relance exceptionnelle, nous avons effectué des relances dans Radio-REF de janvier et février pour les OM adhérents en 2007 et qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion en début d'année. Le rappel des dates d'échéance sur la couverture

Le rapport moral présenté dans la revue sera soumis au vote de la 15^{ème} assemblée générale ordinaire du REF-Union qui se tiendra le 11 mai 2008 à Tours (37). Conformément aux articles 9 des statuts et 15 du règlement intérieur de notre association, ce rapport fait état des activités décidées et appliquées par notre conseil d'administration durant la période écoulée depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 27 mai 2007 à Nevers (58).

de la revue, ainsi que des relances par Internet et dans nos divers bulletins F8REF, viennent compléter nos actions.

Ainsi, on constate qu'en début d'année une très grande majorité d'OM avait renouvelé son adhésion au REF-Union.

Structure du REF-Union

La modification de nos statuts a fait l'objet de demandes lors de la dernière AG de Nevers. Le conseil d'administration, pour prendre une décision sur la suite à donner, les a retransmises à la commission statuts qui ne s'est pas encore prononcée. Sachant que cette démarche sera longue et fera l'objet d'une étude poussée et minutieuse avant d'être mise en application, la commission statuts doit s'étoffer conformément à l'appel à candidature pour le renouvellement de ses membres. Cette nouvelle équipe sera mieux armée pour traiter ces dossiers délicats afin de préserver l'avenir de notre association.

Conventions REF-Union et ED

Cette année, nous avons dû examiner les nouveaux statuts d'ED qui modifient leurs textes sans tenir compte de la convention qui les lie au REF-Union, convention établie en fonction des statuts soumis à la commission statuts et validée par le CA du REF-Union.

La modification des statuts sans validation préalable par la commission statuts et acceptation par le CA du REF-Union entraîne ipso facto une dénonciation de la convention liant le REF-Union à l'ED.

De plus, certains départements proposent des BE exécutifs départementaux où figurent des OM non membres du REF-Union, qui participent aux élections régionales des DR, au risque de les faire invalider. Au-delà de ces problèmes spécifiques se pose la question des ED qui font appel à des non membres pour gérer l'ED, en oubliant que chaque adhérent du REF-Union est membre de droit de son ED.

Un texte de rappel sur ses principes fondamentaux a été demandé à la commission statuts.

LE FONCTIONNEMENT DU SIEGE

Le siège social du REF-Union, avec son personnel salarié sous la responsabilité de notre directeur, M. Garrido, et les bénévoles qui les aident, est un élément important dans le fonctionnement du REF-Union, dans sa gestion, mais aussi dans la disponibilité pour répondre aux demandes par téléphone ou par Internet, reçues tous les jours. La tâche n'est pas facile, mais tous l'accomplissent avec dévouement. Notre comptable, Mme de Rouffignac, a repris son poste à mi-temps thérapeutique après un congé maladie de longue durée.

Mme Devalle, employée de service en fin de contrat CEC non renouvelable, nous a quittés au 31 novembre 2007.

Mme Doumas, dont le contrat CEC s'était terminé le 31 juillet 2007, a été reprise en contrat CAE en employée de service polyvalent au 1^{er} décembre 2007.

Mme Anita Pérez, qui assure le secrétariat de Radio-REF, a continué à temps partiel

de 28 heures depuis son congé maternité.

Ces dispositions se traduisent par une répartition des tâches sur les autres membres du personnel que je tiens à remercier pour l'effort qu'ils ont consenti et continuent à assumer pendant cette période durant laquelle la polyvalence est bien assurée.

LES COMMISSIONS ET LES SERVICES.

Les commissions et les services, qui constituent une des bases importantes du fonctionnement du REF-Union, sont tenus par des bénévoles qui consacrent un temps important à la vie de notre association.

Tous les mois vous retrouvez dans notre revue Radio-REF les actions de ses commissions et services aux travers des chroniques, rubriques et comptes-rendus de réunion. Ils vous aident dans vos activités de radioamateurs ou vous présentent leurs activités et services, de la promotion à la formation en passant par les activités trafic concours ou le service historique du REF-Union.

Par contre, certaines commissions vous sont totalement inconnues, des services informatiques au service QSL en passant par le service juridique. Bien que ces activités ne soient pas mises en valeur, elles sont essentielles dans notre vie de radioamateurs et dans la gestion du REF-Union.

En effet, le fonctionnement du serveur du siège « Goldorak » repose sur des OM qui interviennent dans l'ombre, dans la discrétion, mais avec efficacité. Dans le même contexte se situe la gestion informatique du serveur du REF-Union « Marconi » avec la gestion des listes de diffusion et du site Internet.

C'est également le cas du service juridique et du service réglementation où nous intervenons tous les jours pour répondre à vos préoccupations et pour constituer des dossiers juridiques en défense devant

les tribunaux administratifs ou avec des avocats pour défendre les dossiers civils. Si aujourd'hui certaines associations publient des jurisprudences, elles ont pour origine nos actions et celles de Me Levy qui se porte en défense dans de nombreux dossiers délicats.

Beaucoup d'actions sont souvent accomplies dans la plus grande discrétion, mais elles sont indispensables au bon fonctionnement de notre association. Une fois encore je tiens à remercier toutes les YL et tous les OM qui se dépensent sans compter pour notre cause.

REF-UNION IARU-IUT IUT

La Conférence Mondiale des Radiocommunications 2007 a eu lieu à Genève du 22 octobre au 19 novembre 2007.

Notre IARU Liaison Officer a fait un compte-rendu présenté en CCPD et CCA avec un résumé des points positifs et des déceptions pour le service amateur.

Pour le positif, on note la confirmation de la position de notre administration à l'échelle mondiale à l'exemple des bandes HF où toutes les allocations amateurs existantes ont été maintenues avec un nouveau segment pour le 135 kHz. En revanche, les administrations européennes ont adopté le statu quo pour la radiodiffusion HF, anéantisant par conséquent nos chances d'une allocation sur 5 MHz.

La prochaine réunion est prévue pour 2011.

IARU

Le REF-Union, membre fondateur de l'IARU et sa section française, conformément aux décisions du premier congrès de l'Union Internationale des Amateurs de TSF tenu à la Sorbonne à Paris du 14 au 19 avril 1925, est le seul représentant pour la France.

L'association joue pleinement son rôle en envoyant régulièrement aux réunions internationales des déléga-

tions pour élaborer des recommandations et défendre nos bandes au niveau mondial. Ce choix représente un important investissement financier pour notre association, dépenses qui viennent en plus de la cotisation annuelle IARU de 1,80 FS par membre du REF-Union, et cela pour la défense de nos bandes utilisées par tous les radioamateurs français.

La prochaine conférence triennale aura lieu du 16 au 21 novembre 2008, à Cavtat en Croatie.

Le CA du REF-Union a donné son accord à la participation d'une délégation de quatre personnes sous la responsabilité du Liaison Officer.

Vous avez pu lire, envoyés sur la liste ED/CA, les divers appels à propositions des commissions THF et HF particulièrement concernées. Elles étaient recevables jusqu'au 31 mars et un résumé vous en sera fait par ces mêmes commissions.

RELATIONS AVEC NOS ADMINISTRATIONS DE TUTELLE

A l'initiative du REF-Union, l'administration est favorable à un toilettage de nos statuts et à la modification des modalités de sanctions applicables aux radioamateurs. Ces nouvelles dispositions devraient nous être présentées dans les jours à venir.

En 2007, les interventions et actions du REF-Union ont été bénéfiques dans deux dossiers :

La mise en place progressive du nouveau code de l'Urbanisme qui a été rendu applicable au 1^{er} octobre 2007 et qui préserve nos acquis. Ce texte a bien pris en compte notre demande sur le régime déclaratif de suppression de la limitation à moins de 4 mètres des dimensions d'antennes pour les constructions d'une hauteur inférieure à 12 mètres, demande présentée lors d'une réunion avec l'administration compétente.

Je vous ai fait une première présentation dans Radio-REF de septembre 2007.

« Le librement établi » des stations du Service amateur du code des Télécommunications a suscité bien des critiques à l'égard du REF-Union qui défendait le librement établi et le statut d'expérimentateur. Le texte préserve nos installations, à l'instar du projet d'arrêté qui nous a été présenté le 12 octobre 2006 au ministère de l'Economie et des Finances et qui portait sur les conditions d'implantation et de déclaration des installations des stations radioélectriques. Ce projet qui visait aussi bien les opérateurs de téléphonie mobile, les réseaux privés que les radioamateurs, ne peut pas nous être appliqué en l'état à cause justement du « librement établi ».

Notre position s'est vue confirmée avec la publication au JO du 23 janvier 2008 de l'arrêté du 17 décembre 2007 pris au vu du décret n° 2002-775 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux des télécommunications et par les installations radioélectriques.

Cet arrêté fixe les conditions de déclaration à l'ANFR de l'implantation, du transfert ou de la modification de certaines installations et stations radioélectriques.

Par son article 5, cet arrêté exclut de ce régime déclaratif les installations du service amateur et du service d'amateur par satellite définies au règlement des Radiocommunications.

Ce dossier connaît une issue heureuse après six ans de négociations permanentes et délicates conduites par le REF-Union avec notre administration de tutelle.

Ce décret vient compléter un texte pratiquement passé inaperçu et qui pourtant préserve notre statut d'expérimentateurs :

Le décret n° 2006-1278 du 18 octobre 2006 relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements électriques et électroniques d'où sont notamment exclus du champ d'application de ce décret :

- les équipements hertziens utilisés par les radioamateurs au sens du règlement des radiocommunications adopté dans le cadre de la constitution et de la convention de l'Union internationale des télécommunications, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans le commerce,
- les ensembles de composants destinés à être assemblés par les radioamateurs et les équipements commerciaux modifiés à leur intention ne sont pas considérés comme étant disponibles dans le commerce.

D'autres actions se poursuivent

Dans le courant de cette année 2008, les examens d'opérateur radioamateur doivent se passer sur ordinateur. Les minitels des centres d'examen seront supprimés. De plus, dans le cadre de cette mise en place sur informatique, la commission formation a proposé des questions pour ces examens qui ont été prises en compte par l'administration.

Nous avons eu une réunion le 18 décembre 2007 avec l'ARCEP et la DiGiTip à laquelle ont participé F6IOC, F1DUE et F5GZJ.

Elle s'est déroulée dans un très bon climat et nous a permis de faire le point sur les dossiers en cours.

Dossiers 7 et 50 MHz : suite aux courriers reçus de l'ARCEP et du CSA du 1er août 2007 consécutifs à nos relances, nous pouvions espérer un déblocage rapide de ces deux dossiers très importants. Hélas, la réponse négative de TDF était attendue après une réunion avec les professionnels concernés prévue en décembre. L'ARCEP nous a transmis un courrier confirmant sa nouvelle relance auprès du CSA en janvier suite à notre réunion.

Dossier 3,4 GHz :

L'administration est d'accord pour lancer une nouvelle étude qui porte sur une largeur réduite à 200 ou 300 KHz en début de bande et nous demande un dossier complémentaire à nos demandes précédentes.

Dossier 1,8 MHz :

L'administration est prête à étudier notre demande et souhaite avoir un dossier complémentaire.

Dossier 70 MHz : Après l'ouverture de cette bande dans plusieurs pays (Monaco, Luxembourg, Italie, Gibraltar, Irlande, Slovaquie, Danemark, Féroes, Afrique du Sud, Croatie, Grèce, Somalie), le REF-Union a demandé l'ouverture de cette bande en France. L'administration a souhaité un dossier pour étudier la faisabilité. Un dossier complémentaire concernant les indicatifs spéciaux préparé par la commission HF a été remis à la DiGiTip.

D'autres dossiers restent en instance de négociation : évolution de la classe F0, les nouvelles technologie réseaux VOIP et Data national norme WIMAX 802.16, dossier réseaux Wi-Fi Hamlan, réseaux Echo-link, DSTAR.

Après 6 ans de négociation avec nos administrations de tutelle, je tiens particulièrement à remercier nos interlocuteurs pour l'écoute et l'attention portée à nos demandes, pour le climat favorable qui s'est instauré au fil des années avec le REF-Union, propice à une évolution et à une adaptation de notre statut de radioamateurs. Pour certains, les résultats obtenus ces dernières années ne sont pas suffisants, mais ils démontrent que lorsqu'un dossier est bien préparé, il a toutes les chances d'aboutir.

LA COMMUNICATION.

Le bulletin F8REF constitue avec notre revue Radio-REF nos moyens d'information et de communication à la disposition de tous. Le bulletin, avec une diffusion hebdomadaire d'informations, est particulièrement bien adapté aux nouvelles brèves et utiles. Nous proposons une version informatisée plus dynamique que nous envoyons par courriel chaque semaine à plus de 5500 destinataires possédant une adresse de messagerie.

Nous sommes conscients que la communication reste un point faible de notre fonctionnement et qu'il convient de l'améliorer en utilisant les moyens mis à notre disposition et en diffusant plus d'informations. Néanmoins, des OM se dévouent et s'investissent pour que nous ayons les moyens de communication adaptés.

Il y a notre site internet, les listes de diffusion et les adresses spécifiques comme contact@ref-union.org pour entrer en relation le plus rapidement possible avec le REF-Union.

RADIO-REF REALISATION

Depuis juillet 2004, suite à un appel d'offres, la réalisation de notre revue a été confiée à la société Créaclic. Le contrat passé avec cette société se termine le 30 juin 2008.

Un appel d'offres pour la réalisation de notre revue a été lancé en février 2008 auprès d'une vingtaine de prestataires (en cours à la date de rédaction du présent rapport).

Le changement de prestataire en 2004 a permis de faire des économies et donc d'améliorer financièrement notre bilan. Cette année, ce sont les mêmes critères qui seront déterminants dans le choix de la société.

Malheureusement, en 2006, nous avons dû faire face à un problème soulevé par la commission paritaire qui attribue le tarif presse au REF-Union. Notre dossier aurait dû être renouvelé en 99 suivant le décret du 30 mars 1997. Après un rappel de l'administration en 2006 et présentation d'un nouveau dossier, la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse nous notifiait le refus du bénéfice du régime économique de la Presse pour notre mensuel Radio-REF.

Cette décision nous a conduits à prendre des mesures pour compenser partiellement les pertes financières : diminution du nombre de pages et négocia-

tion d'un tarif de la poste passant d'un routage de J+1 à J+4.

RADIO-REF

Avec le conseil d'administration, j'ai souhaité la création d'une rubrique courrier du lecteur et d'une autre destinée aux écouteurs ainsi que la réalisation d'une enquête auprès de nos adhérents sur Radio-REF.

Si la rubrique courrier du lecteur sous la responsabilité et à l'initiative du président a été réalisée, je regrette que la rubrique écouteurs ne soit pas encore opérationnelle, car nous sommes toujours à la recherche de SWL motivés pour l'animer. Suite à la réalisation du sondage sur les articles de la revue dont les premiers résultats vous ont été présentés à l'AG de Nevers, l'analyse complète de vos réponses a été faite lors d'une réunion le 3 novembre 2007 avec les intervenants de la réalisation de Radio-REF. La présentation de leurs travaux a été faite au CCPD et CCA du 8 décembre et la mise en application dans notre revue de janvier 2008 en tenant compte de vos observations, tout en gardant à l'esprit que Radio-REF est une revue associative où chaque membre doit retrouver son centre d'intérêt sans oublier que toutes les activités doivent également pouvoir s'exprimer.

Acheminement de Radio-REF, délais de fabrication et routage.

Le montage de la revue se fait sur 35 jours. Tous les partenaires doivent respecter très précisément le calendrier qui a été établi pour chaque étape et respecter les délais de réception des articles qui alimentent les différentes rubriques en sachant que le moindre retard aura des incidences et répercussions sur la date de parution de notre revue. Aussi quelle que soit la date de parution de notre revue, les informations et leur fraîcheur doivent tenir compte de ce délai incompressible de 35 jours.

Depuis juin 2007, Radio-REF est routé aux dates et dans les délais prévus au contrat de notre photocompositeur et ceci depuis que les intervenants dans la réalisation de Radio-REF respectent le planning prévu pour sa réalisation.

Il est très contraignant pour les bénévoles que nous sommes de nous plier aux exigences des professionnels qui réalisent notre revue.

La société Créaclic a effectué gratuitement l'année dernière un relookage de notre revue et proposée un nouveau logo Radio-REF. En janvier de cette année, elle a répondu à vos demandes issues du sondage pour redonner un nouveau dynamisme à notre revue.

DIFFUSION DE RADIO-REF ET MOYENS ACTUELS DE COMMUNICATION

Beaucoup de demandes dans ce sens, mais aucune solution satisfaisante.

Plusieurs solutions ont été étudiées : diffusion sur notre site internet, envoi par courrier électronique ou mise à disposition sur un site ftp en accès réservé. Hélas, aucune solution proposée ne répond complètement à la solution idéale pour assurer la pérennité de notre association.

A l'écoute des messages passés lors des CCPD par vos présidents départementaux, des courriels reçus et des appels téléphoniques au siège, nous pouvons vous proposer une solution adhésion au REF-Union uniquement sans la revue papier à 48.50€ mais avec un DVD des Radio-REF de l'année précédente envoyé par la poste avec la revue d'avril de l'année suivante dans lequel figurent le rapport moral et financier ainsi que la convocation à l'AG.

Je tiens à remercier tous ceux qui oeuvrent à la réalisation de notre revue, moyen de communication et d'information de notre association. Du personnel salarié du siège à la société Créaclic, en passant par le

comité de rédaction, de lecture, les correcteurs, les auteurs bénévoles qui acceptent d'écrire des articles ou des rubriques dans le seul intérêt de présenter une revue de qualité.

Je remercie aussi tous ceux qui ont répondu au sondage et qui par leurs réponses et suggestions, toujours pertinentes, vont permettre la réalisation d'une revue en adéquation avec nos lecteurs.

Même si cela a déjà été dit de nombreuses fois, je rappelle que notre revue, qui est la vitrine de l'association, repose sur le travail de bénévoles. Nous devons être extrêmement sensibles à cette solidarité associative et je tiens ici, au nom de tous, à leur exprimer félicitations, gratitude et remerciements.

LA NOMENCLATURE DES RADIOAMATEURS

La nomenclature papier 2007, document indispensable pour tout radioamateur, a été réalisée dans les délais à partir des fichiers fournis par l'administration et a été disponible au salon d'Auxerre en septembre 2007. En plus, un DVD des Radio-REF de 2006 était aussi disponible.

Je vous rappelle que la nomenclature est disponible aussi sur notre site internet. Elle est régulièrement mise à jour avec un rappel constant des conditions pour y figurer. Le gestionnaire de la liste « Nomenclature du REF-Union » est confronté à une question de plus en plus fréquente : « Pourquoi mon indicatif ne figure-t-il plus sur la nomenclature publiée par le REF-Union ? »

La réponse est simple. La mise à jour de notre fichier est faite à partir des éléments que vous nous communiquez (adresses postales ou internet, par exemple).

De plus une vérification est faite en utilisant les renseignements publiés par l'ANFR.

SERVICE QSL

Le service QSL fonctionne avec le personnel salarié et les trieurs bénévoles dans une discrétion à l'égal de son efficacité. Actuellement les QSL sont triées et expédiées dans le mois qui suit leur réception.

Ce travail est relayé dans vos départements par les QSL-managers bénévoles qui font aussi un travail qu'il faut saluer car c'est une des images de marque et de promotion de notre association.

LA PRÉSENCE DU REF-UNION AUX MANIFESTATIONS ET SALONS

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration a sollicité les DRU, les fédérations régionales ainsi que les ED pour assurer la présence de l'association aux divers salons.

Grâce à l'investissement de tous, nous avons été présents à pratiquement tous les salons régionaux :

Clermont-de-l'Oise (60), Saratech (31), Seigy (41), Vittefleury (76), à l'AG nationale à Nevers (58), Marennes (17), HAMEXPO-Auxerre (89) et Monteux (84).

Notons aussi la présence du REF-Union à Friedrichshafen grâce à l'équipe d'organisation du REF 67 dirigée par F6LGF.

Le REF-Union a également été représenté par F2VX et F5OGL, en septembre 2007, à la remise du trophée du général Ferrié.

Présent ou représenté aux AG de nos membres associés :

A l'AG du RCNEG, à l'AG du Clipperton, à l'AG de l'AMSAT, à l'AG de l'ANTA ainsi qu'à l'AG de la FNRA-SEC par F5GZJ qui a, à cette occasion, proposé un nouveau projet de partenariat à la FNRA-SEC, similaire à celui signé avec l'IDRE.

HAMEXPO,

Hamexpo 2007, organisé sous la responsabilité de F5UDW et de F6DVC avec l'aide du REF 89, avait pour thème « L'Espace », avec la présence active de l'AMSAT. Malgré les dates du 15 et 16 septembre qui paraissaient peu favorables à certains,

l'organisation du salon présente un compte de résultats en équilibre.

Ce bon résultat repose sur la participation des exposants professionnels, des brocanteurs, des associations associées, des commissions et services du REF-Union, des membres du CA, et surtout sur celle des visiteurs qui ont fait le déplacement dans l'esprit du salon, point de rencontre et lieu de convivialité de tous les radioamateurs.

Un seul regret, la tension qui prévaut depuis deux ans dans l'organisation de ce salon et que Jean Claude, F5UDW, a dû gérer.

Jean-Claude s'est investi bénévolement avec passion et dévouement dans la reprise de l'organisation. Mais pour cette année, il a fait part au CA de sa décision de se retirer de cette organisation. Les nombreux problèmes qu'il a dû surmonter, les rapports tendus avec certains participants et des problèmes de santé l'ont amené à prendre cette décision. Je tiens particulièrement à le remercier car la reprise de cette organisation n'était pas évidente dans le contexte très médiatisé du salon de 2006.

A l'issue de l'édition 2007, et validée par le CA du 20 octobre 2007, la date du prochain salon a été fixée aux 4 et 5 octobre 2008.

Le contrat a été signé le 15 janvier et envoyé accompagné du chèque de réservation au nouveau gestionnaire « Dijon Congrès Expo » qui a pris officiellement ses fonctions au 1^{er} janvier 2008.

La prochaine édition du salon d'Hamexpo sera sous la responsabilité de F6FRC et de F6DVC, avec l'aide du REF 89 et des administrateurs qui se sont déjà manifestés.

LES REUNIONS DU CONSEIL CONSULTATIF DES PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX ET DES ASSOCIES.

Chaque année, il y a deux

réunions, une en décembre et une la veille de notre AG nationale. Elles permettent à tous les présidents départementaux et aux associations associées de s'exprimer. L'ordre du jour est établi à partir des questions posées par les présidents et des propositions faites. A l'issue de ces CCPD et CCA, les avis et suggestions font l'objet d'un compte-rendu qui sert de document de travail au conseil d'administration.

Lors de la dernière réunion du 8 décembre 2007, nous avons fait ensemble le point à mi-parcours. Cette réunion, d'un nouveau style, a été très constructive puisque tous les points ont été abordés et que toutes les questions posées ont trouvé des réponses dans l'exposé général.

Pour répondre à une demande, des sujets d'intérêt général ont été présentés : réalisation de Radio-REF et présentation d'un projet d'une valise technique concernant aussi bien la formation que la promotion.

Pour le CCPD et CCA du 10 mai 2008, à la veille de l'AG, le conseil d'administration a tout naturellement décidé que le thème de réflexion serait celui du devenir du radioamateurisme.

Depuis les débuts du radioamateurisme se posent périodiquement les mêmes questions sur son avenir, sur le recrutement et sur la formation de nouveaux adeptes. Mais nous avons atteint un seuil critique et nous invitons donc les présidents, les responsables des commissions et services et les associés à une réunion « brain storming » comme exposé dans le dernier éditorial de mars.

En premier lieu, je donnerai la parole aux associés, présidents d'ED, responsables de commissions ou de services. Tous pourront s'exprimer librement et largement sur les méthodes qui leur paraissent les meilleures pour assurer la pérennité

de notre hobby. Puis, quand nous aurons estimé avoir « jeté sur la table » un maximum d'idées innovantes, nous procéderons à une synthèse de ces idées et nous établirons le catalogue des actions à mener pour attirer les jeunes vers nos activités et assurer ainsi l'avenir du radioamateurisme.

Une telle réunion devrait, si chacun s'y prête, fournir quantité de pistes et alimenter la richesse de notre réflexion.

Dans de nombreux départements, en prélude à notre assemblée générale nationale, vont se tenir des réunions préparatoires. Il faut qu'elles s'organisent selon le même schéma afin que les représentants des ED viennent à Tours avec des idées plein la tête et restituent les messages de leur base.

Ce qui constitue la force et la grandeur de notre association et du monde radioamateur, c'est l'extraordinaire variété de ses composantes. YL et OM issus de milieux socio-professionnels d'une très grande diversité et une représentation de toutes les couches sociales de notre société apportent ainsi une culture technologique et intellectuelle d'une extraordinaire richesse.

EN CONCLUSION.

Cette année de nouveau, toute une équipe a travaillé pour garantir une saine gestion du REF-Union et pour la défense le statut des radioamateurs. Comme chaque année, des administrateurs vont quitter le Conseil d'Administration à l'issue du congrès de Tours, et ce après trois mandats. Je tiens à les remercier pour leur dévouement et le bon travail qu'ils ont fourni au sein du conseil d'administration.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux et j'espère qu'ils vont s'investir pour faciliter le bon fonctionnement de l'association.

Aujourd'hui je termine mes 9 ans d'appartenance au CA dont deux ans et demi de vice-président et 6 ans de président.

Pendant cette période, le REF-Union a obtenu des avancées significatives. Il y a eu l'accès des F1/F4 au décimétrique, la modification du Code de l'Urbanisme avec les propositions du REF-Union pour en exclure la notion d'antenne, la défense permanente de votre droit à l'antenne à travers les dossiers que le service juridique traite régulièrement, avec la protection de nos fréquences ou encore ce mois-ci avec l'arrêté rela-

tif aux déclarations des installations radioélectriques par rapport aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques, arrêté qui exclut de ce régime déclaratif les installations du service amateur. Sans oublier les dossiers en cours qui devraient également trouver une issue favorable dans les jours à venir.

En effet, c'est bien d'avoir des fréquences à notre disposition mais encore faut-il pouvoir les exploiter avec des antennes et sans contraintes administratives exagérées. C'est ce que le REF-Union a obtenu tout en préservant notre statut d'expérimentateurs.

Je remercie tous mes amis qui ont œuvré avec moi tout au long de ces années, mettant bénévolement, passion et dévouement au service du REF-Union pour défendre notre statut et nos bandes, et ce dans le respect des hommes et des idées.

Je souhaite que cet état d'esprit demeure pour que nous continuions, avec la même passion, à promouvoir et défendre le radioamateurisme et notre REF-Union.

F5GZJ, Jean Dumur
Président du REF-Union

LES RÉUNIONS STATUTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES 2007/2008.

Les instances du REF-Union se sont réunies au cours de l'année écoulée selon le calendrier suivant :

27 mai 2007CA à Nevers (constitution du BE)
6 juillet 2007BE à Tours
7 juillet 2007CA
19 octobre 2007BE
20 octobre 2007CA
23 novembreBE
7 décembre 2007BE
8 décembre 2007CCPD CCAA
4 janvier 2008BE
5 janvier 2008CA
2 février 2008BE
1er mars 2008CA financier Paris-Austerlitz
4/11 avril 2008BE/RR Tours
9-10 et 11 maiCongrès 2008
10 Mai 2008CCPD et CCA à TOURS
11 Mai 2008Assemblée générale à TOURS
11 Mai 2008CA à Tours (constitution du BE)